

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 06773

Numéro SIREN : 425 133 055

Nom ou dénomination : NIBELIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt 47811

NIBELIS

Numéro SIRET : 425 133 055 00052

116 Rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS-PERRET

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan et compte de résultat

NIBELIS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	296 093	213 113	82 980	0,87	142 198	1,66
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	856 729	414 665	442 064	4,62	382 681	4,46
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	44 346	18 620	25 725	0,27	35 062	0,41
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 029 582	885 335	1 144 247	11,96	1 067 297	12,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	588 244		588 244	6,15	308 659	3,59
TOTAL (I)	3 814 993	1 531 733	2 283 259	23,86	1 935 897	22,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	6 524		6 524	0,07	22 299	0,26
Clients et comptes rattachés	4 895 406	76 100	4 819 306	50,37	4 645 403	54,08
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 930		4 930	0,05	540	0,01
. Personnel	27 721		27 721	0,29	24 758	0,29
. Organismes sociaux	38 795		38 795	0,41	73 606	0,86
. Etat, impôts sur les bénéfices	632 388		632 388	6,61	608 030	7,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	243 451		243 451	2,54	331 061	3,85
. Autres	29 571		29 571	0,31	167 529	1,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	842 348		842 348	8,80	130 902	1,52
Charges constatées d'avance	639 577		639 577	6,68	649 591	7,56
TOTAL (II)	7 360 711	76 100	7 284 611	76,14	6 653 718	77,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	11 175 704	1 607 833	9 567 871	100,00	8 589 615	100,00

NIBELIS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 056 540)	1 056 540	11,04	1 056 540	12,30
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	181	0,00	181	0,00
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	105 654	1,10	105 654	1,23
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 327 356	13,87	669 247	7,79
Résultat de l'exercice	246 160	2,57	658 109	7,66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 735 891	28,59	2 489 731	28,99
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	238 155	2,49	135 034	1,57
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	238 155	2,49	135 034	1,57
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	112 072	1,17	190 609	2,22
Emprunts et dettes financières diverses	2 409	0,03	142 004	1,65
. Divers				
. Associés	242 834	2,54	8 882	0,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 437 253	15,02	2 085 893	24,28
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 211 609	12,66	806 617	9,39
. Organismes sociaux	1 249 840	13,06	1 057 804	12,31
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 202 744	12,57	1 124 692	13,09
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	311 387	3,25	324 083	3,77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	821 705	8,59	224 266	2,61
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	1 973	0,02		
TOTAL (IV)	6 593 825	68,92	5 964 850	69,44
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	9 567 871	100,00	8 589 615	100,00

NIBELIS

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	25 844 924	94 419	25 939 342	100,00	21 001 640	100,00	4 937 702	23,51			
Chiffres d'Affaires Nets	25 844 924	94 419	25 939 342	100,00	21 001 640	100,00	4 937 702	23,51			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			94 809	0,37	48 779	0,23	46 030	94,36			
Autres produits			475	0,00	198	0,00	277	139,90			
Total des produits d'exploitation (I)			26 034 626	100,37	21 050 617	100,23	4 984 009	23,68			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			42 525	0,16	23 231	0,11	19 294	83,05			
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			6 514 141	25,11	4 802 847	22,87	1 711 294	35,63			
Impôts, taxes et versements assimilés			617 552	2,38	576 585	2,75	40 967	7,11			
Salaires et traitements			12 172 534	46,93	9 901 958	47,15	2 270 576	22,93			
Charges sociales			5 156 463	19,88	4 169 257	19,85	987 206	23,68			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			533 689	2,06	469 521	2,24	64 168	13,67			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 277	0,08	48 937	0,23	-27 660	-56,51			
Dotations aux provisions pour risques et charges			71 920	0,28	72 372	0,34	-452	-0,61			
Autres charges			230 919	0,89	170 542	0,81	60 377	35,40			
Total des charges d'exploitation (II)			25 361 021	97,77	20 235 250	96,35	5 125 771	25,33			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			673 606	2,60	815 367	3,88	-141 761	-17,38			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change			3	0,00			3	N/S			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			3	0,00			3	N/S			
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			233 862	0,90	1 357	0,01	232 505	N/S			
Différences négatives de change			29	0,00	11	0,00	18	163,64			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			233 891	0,90	1 368	0,01	232 523	N/S			
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-233 888	-0,89	-1 368	-0,00	-232 520	N/S			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			439 718	1,70	813 999	3,88	-374 281	-45,97			

NIBELIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	167 623	0,65	68 118	0,32	99 505	146,08
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	167 623	0,65	68 118	0,32	99 505	146,08
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	308 599	1,19	117 402	0,56	191 197	162,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 404	0,14	175 949	0,84	-140 545	-79,87
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	37 200	0,14			37 200	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	381 203	1,47	293 352	1,40	87 851	29,95
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-213 580	-0,81	-225 234	-1,06	11 654	5,17
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-20 022	-0,07	-69 344	-0,32	49 322	71,13
Total des Produits (I+III+V+VII)	26 202 252	101,01	21 118 735	100,56	5 083 517	24,07
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 956 092	100,06	20 460 626	97,42	5 495 466	26,86
RÉSULTAT NET	246 160	0,95	658 109	3,13	-411 949	-62,59
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 9 567 870,68 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 246 160,13 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Evénements marquants post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Frais de recherche et de développement

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

EVENEMENTS MARQUANTS

Evènements liés aux établissements de la société NIBELIS au cours de l'exercice 2019 :

- Création d'un nouvel établissement à Pessac (Bordeaux) à compter du 10 juin 2019 au 198 avenue du Haut de Leveque – 33600 PESSAC

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels, licences, brevets	de 01 à 08 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Evènements marquants post-clôture

COVID-19

Les évènements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française et européenne sur le début de l'exercice 2020.

Au niveau de votre société, ces évènements pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce stade, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas à être modifiés dans la mesure où l'épidémie Covid-19 n'a aucun lien direct avec la situation existant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et que la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Autres évènements

Il n'y a pas d'autres évènements post-clôture à signaler.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	296 093		
Autres immobilisations incorporelles	1 595 194		241 502
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	450 867		68 439
Matériel de transport	50 468		6 155
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 364 783		321 949
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 866 118		396 543
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	308 659		283 095
TOTAL	308 659		283 095
TOTAL GENERAL	4 066 064		921 139

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			296 093	
Autres immobilisations incorporelles		935 621	901 075	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			519 306	
Matériel de transport		4 375	52 248	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 173	227 531	1 458 027	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	1 173	231 906	2 029 582	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 510	588 244	
TOTAL		3 510	588 244	
TOTAL GENERAL	1 173	1 171 037	3 814 993	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	153 895	59 219		213 113
Autres immobilisations incorporelles	1 177 451	156 755	900 920	433 285
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	84 389	67 609		151 998
Matériel de transport	46 940	2 367	4 375	44 932
Matériel de bureau, informatique, mobilier	667 492	247 740	226 828	688 405
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	798 821	317 716	231 203	885 335
TOTAL GENERAL	2 130 167	533 689	1 132 123	1 531 733

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	59 219				
Autres immobilisations incorporelles	156 755				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	67 609				
Matériel de transport	2 367				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	247 740				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	317 716				
TOTAL GENERAL	533 689				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	135 034	109 120	6 000	238 155
TOTAL Provisions	135 034	109 120	6 000	238 155
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	94 516	21 277	39 693	76 100
TOTAL Dépréciations	94 516	21 277	39 693	76 100
TOTAL GENERAL	229 550	130 397	45 693	314 255
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		93 197 37 200	45 693	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	588 244		588 244
Clients douteux ou litigieux	91 284	91 284	
Autres créances clients	4 804 122	4 804 122	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	27 721	27 721	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	38 795	38 795	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	632 388	632 388	
- T.V.A	243 451	243 451	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	34 500	34 500	
Charges constatées d'avance	639 577	639 577	
TOTAL GENERAL	7 100 082	6 511 839	588 244
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 409	2 409		
- plus d'un an	112 072	85 616	26 456	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 437 253	1 437 253		
Personnel et comptes rattachés	1 211 609	1 211 609		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 249 840	1 249 840		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 202 744	1 202 744		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	311 387	311 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	242 834	242 834		
Autres dettes	821 705	821 705		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 973	1 973		
TOTAL GENERAL	6 593 825	6 567 369	26 456	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 538			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Frais R&D 2016	188 087	150 470	5
Frais R&D 2017	97 206	58 324	5
Frais R&D 2018	10 800	4 320	5
TOTAL	296 093	213 113	

Les frais de Recherche et Développement sont déterminés en fonction du temps consacré par chaque salarié aux différents projets auquel s'ajoutent les coûts des bureaux.
Ils sont activés lorsque la direction estime que le projet a de véritables chances de réussite commerciale ; et amortis sur une durée de 5 ans.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	216 510
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 29 571 €)	62 246
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	278 756

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 409
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 304
Dettes fiscales et sociales	1 846 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0 €)	
TOTAL	1 914 289

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	639 577	1 973
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	639 577	1 973

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 056 540	1.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 056 540	1.00

Variation des Capitaux Propres

	Montant à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Montant à la clôture
Capital	1 056 540			1 056 540
Primes d'émission	181			181
Réserve Légale	105 654			105 654
Report à nouveau	669 247	658 109		1 327 356
Résultat de l'exercice	658 109	246 160	658 109	246 160
TOTAL	2 489 731	904 269	658 109	2 735 891

Commentaires :

La société a demandé le report de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018, suite au décès du précédent commissaire aux comptes.
Par assemblée générale du 30 septembre 2019, les associés ont décidé d'affecter la totalité du résultat N-1, soit 658 109 €, en report à nouveau.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits finis Prestations de services	25 939 342
TOTAL	25 939 342

Répartition par marché géographique	Montant
France (dont DOM/TOM : 89 173 €) Etranger	25 934 096 5 246
TOTAL	25 939 342

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	8 000
TOTAL	8 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	216	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	35	
TOTAL	254	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	1 056 540	1 056 540	1 056 540	1 056 540	1 056 540
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	25 939 342	21 001 640	16 190 714	13 583 368	11 206 560
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	844 532	1 177 499	786 453	370 823	111 071
c) Impôt sur les bénéfices	-20 022	-69 344	-48 678	-76 914	-80 000
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	864 554	1 246 843	835 131	447 737	191 071
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	246 160	658 109	655 816	210 564	35 038
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	12 172 534	9 901 958	7 949 405	6 988 171	5 660 529
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	5 156 463	4 169 257	3 299 056	2 911 963	2 444 152

Observations complémentaires :

Engagements de retraite :

La convention collective Syntec dont dépend la société Nibelis prévoit que le montant de l'indemnité de départ en retraite est fixé en fonction de l'ancienneté que le salarié aurait obtenue à 65 ans, quel que soit son âge lors de sa mise à la retraite entre 60 et 65 ans.

« A cinq ans révolus, un mois, plus, à partir de la sixième année, un cinquième de mois par année d'ancienneté supplémentaire.

Le mois de rémunération s'entend, dans le cas particulier, comme le douzième de la rémunération des douze derniers mois précédant la notification de la rupture du contrat de travail, le salaire mensuel étant compté sans primes ni gratifications, ni majoration pour heures supplémentaires au-delà de l'horaire normal, ni majoration de salaire ou indemnité liée à un déplacement ou à un détachement. »

Les engagements de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans le bilan arrêté au 31 décembre 2019. Le bilan de ces engagements n'est pas significatif compte tenu de l'ancienneté des salariés.

Reprise compte courant suite clause de retour à meilleure fortune

Un abandon de compte courant d'associé a été consenti sur la période 2002 à 2009 à hauteur de 2.275.000 euros.

Cet abandon était assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Une charge exceptionnelle de 252 000 euros a été comptabilisée en 2019 au titre de la reprise partielle du compte courant d'associé.

Au 31/12/2019, le solde à récupérer s'établit à 1 269 000 euros contre 1 521 000 euros en 2018.



NIBELIS

Société Anonyme au capital de 1.056.540 €

Siège social : 116 rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET

RCS Nanterre N°425 133 055

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

NIBELIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

Aux associés,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NIBELIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 07/09/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 07/09/2020 et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

N382-118

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31/12/2019

Paris, le 08/09/2020
Le Commissaire aux Comptes

AFYNEO Audit & Expertise

Signé électroniquement le 08/09/2020 par
Sabrina Cohen

Sabrina Cohen

Sabrina COHEN
Associé

NIBELIS
Société anonyme au capital de 1 056 540 euros
Siège social : 116, rue Jules Guesde – 92300 Levallois Perret
SIREN 425 133 055 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Affectation du résultat

« (...) »

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2019 font apparaître un résultat bénéficiaire de 246.160 euros, approuve la proposition du Conseil d'administration d'affecter le résultat bénéficiaire au poste report à nouveau qui passera ainsi de 1.327.356 euros à 1.573.516 euros.

Compte tenu de cette affectation, il vous sera demandé de constater que les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 2.735.891 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée avec 1 056 539 voix pour et 0 voix contre. (...) »

Certifié conforme



Alain Cremer
Président-Directeur Général